



Grand'Combe
Châteleu
MAIRIE

Projet Pédagogique

Accueil Périscolaire
Grand-Combe'Châteleu

« La Farandole »

Année scolaire 2025/2026



Sommaire

I - Présentation de la structure	3
A- Le public	3
B - Les locaux	3
C - Sécurité et incendie	3
D - Le budget	3
E - Le matériel mis à disposition	3
F - L'équipe.....	4
G - Analyse de l'ensemble des contraintes et potentiels de la structure.....	4
II - Objectifs retenus du projet éducatif.....	5
III - Moyens mis en œuvre pour répondre par des actions ou des organisations aux objectifs.....	5
A – Garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant	5
B – Assurer le lien entre le milieu familial et le milieu scolaire	6
C – Favoriser la citoyenneté et le respect de l'environnement	6
IV - Organisation du groupe adulte	7
A - Fonctions, rôles et missions de la direction.....	7
B - Fonctions, rôles et missions des animateurs.....	7
C - Suivi et évaluation des animateurs et des stagiaires	8
D – Planification des réunions, menée de réunions et prises de décision.....	8
E - Règles de vie du groupe adulte	8
G - Rappels de la loi	9
V - Organisation du groupe enfant.....	9
A - Rythme de vie de l'enfant.....	9
B - Prise en compte du choix de l'enfant	10
C - Gestion des conflits.....	10
VI - Fonctionnement en lien avec les objectifs du projet pédagogique.....	11
A - Journée type	11
B - Règles de vie.....	15
C - Accueil et communication avec les familles.....	15
D - Gestion des déplacements	16
E - Temps des repas et goûters	16
F - Suivi sanitaire	16
G - Partenariats.....	17
VII – Évaluation des objectifs	17
A – Prise en compte du retour des enfants et des familles	17
B – Temps de travail en équipes	17

I - Présentation de la structure

A- Le public

Les enfants accueillis à l'accueil périscolaire de Grand'Combe-Châteleu sont âgés de 3 à 11 ans provenant de cultures et milieux sociaux différents.

Les besoins de l'enfant sont :

- D'évoluer dans un cadre sécurisant avec des règles et des limites bien définies,
- D'être écoutés, entendus et valorisés,
- D'intégrer les règles de la collectivité tout en valorisant les différences et les rythmes de chacun,
- D'être encadrés par des adultes responsables,
- De s'amuser, découvrir et apprendre.

B - Les locaux

L'accueil périscolaire dispose d'une salle d'animation, d'une cuisine professionnelle, d'un petit hall, de sanitaires mais également d'une passerelle qui fait office d'entrée et de vestiaires pour les enfants, d'un bâtiment préfabriqué avec des petits sanitaires et une douche. Nous avons à disposition la salle de motricité de l'école maternelle, la salle de sieste, les sanitaires à l'école, la cour de l'école maternelle mais également la salle des fêtes.

C - Sécurité et incendie

La mairie gère les passages de la Commission de sécurité. Un document faisant acte de foi est remis au directeur de l'ACM et est affiché au sein de notre structure. Les extincteurs et l'alarme à incendie sont vérifiés chaque année.

Une discussion aura lieu avec les enfants pour leur expliquer la conduite à tenir en cas d'éventuel incendie au sein de la structure. Cette discussion aura lieu à chaque début d'année scolaire. Il sera dit :

1. Prévenir un adulte.
2. Garder son calme.
3. Rejoindre l'issue de secours la plus proche ou la mieux dégagée en se baissant dans la fumée.
4. Rejoindre l'adulte à l'extérieur de la structure et rester avec lui.

Dans le cadre du PPMSU (Plan Particulier de Mise en Sûreté Unifié), une mallette dédiée est disponible au sein de la salle des fêtes. Elle contient l'ensemble du matériel nécessaire à la gestion d'une situation d'urgence (premier secours, confinement, communication). Ce matériel est également disponible dans notre structure afin de pouvoir faire face à une telle situation de manière simultanée sur les deux sites.

D - Le budget

Le budget est prévu pour une année civile et divisé en plusieurs sous budgets. Ce dernier est à reconsidérer chaque année et est validé par le conseil municipal.

E - Le matériel mis à disposition

- 2 salles d'animation, avec 12 tables et une soixantaine de chaises de différentes tailles
- 3 cabinets de toilettes individuels dont un avec lave-main, deux réhausseurs, 4 petits toilettes séparés par des parois, deux lavabos double et un cabinet de toilette avec lavabo

- pour l'équipe pédagogique ainsi qu'une douche.
- Nous avons accès à la salle de motricité (avec le matériel) ainsi qu'à la cour de l'école maternelle et aux sanitaires.
 - Nous avons également à disposition la salle des fêtes située juste en face du périscolaire. Elle est composée d'une cuisine avec tout l'équipement dont on a besoin (four, lave-vaisselle professionnel, évier avec douchette, réfrigérateur), de sanitaires avec des lavabos et bien entendu, la salle d'accueil avec 7 grandes tables et une quarantaine de chaises.

F - L'équipe

L'équipe d'animation est composée d'une directrice : Marine PERCHERANCIER, titulaire d'une équivalence BAFD et de 6 animatrices :

- MEYER-BRETILLOT Béatrice, agent de la fonction publique territorial exerçant dans le cadre de ses missions
- NICOLET Marine, titulaire d'une équivalence BAFA (CAP AEPE)
- BOLE-RICHARD Corinne, titulaire du BAFA
- ZORDAN Dorothee, titulaire du BAFA
- REYMOND Laetitia, titulaire d'une équivalence BAFA (CAP AEPE)
- MOUROT Océane, stagiaire BAFA

Nous sommes unies dans un projet commun. Nous devons être cohérents avec nos objectifs dans la mise en place de nos actions.

L'équipe participe à la vie quotidienne de l'Accueil Périscolaire, à son entretien et à son bon fonctionnement.

Le planning de l'équipe est défini pour l'année scolaire et peut évoluer ou varier en fonction du nombre d'enfants inscrits.

Selon les besoins, notamment en cas d'absence d'un membre de l'équipe ou en cas de nombre d'enfants inscrits plus importants, des bénévoles viennent renforcer notre équipe. Nous avons la chance de compter des élus, des conseillers municipaux ou encore des personnes retraitées du village volontaires pour soutenir l'équipe en place.

G - Analyse de l'ensemble des contraintes et potentiels de la structure

Les potentiels :

La structure offre une salle réservée au périscolaire et à la cantine.

Cela nous permet de pouvoir avoir une décoration personnalisée et aux enfants de sortir du cadre scolaire.

Nous avons également à notre disposition une cour (de l'école maternelle) ce qui nous permet de pouvoir faire des jeux extérieurs et la salle de motricité de la maternelle afin de pouvoir faire des activités différentes entre les enfants de maternelle et ceux de l'élémentaire.

Le nouveau bâtiment préfabriqué ainsi que la nouvelle passerelle (rentrée 2025) permettent un espace plus confortable pour accueillir les familles et les enfants dans de meilleures conditions.

Les contraintes :

La structure est séparée des deux écoles et il faut 10 minutes de marche pour rejoindre l'école élémentaire. Beaucoup de temps est ainsi perdu notamment lorsque les enfants s'habillent, se déshabillent, se chaussent, se déchaussent surtout pour les enfants de l'école maternelle car l'école est juste accolée à la structure du périscolaire mais ils sont tout de même obligés de passer par ces étapes car il n'y a pas de passerelle intérieure pour éviter cela. L'hiver ou lorsqu'un enfant de l'école élémentaire est blessé, le trajet périscolaire/école devient plus long et pas vraiment pratique et facile

à effectuer.

De plus, la salle nous sert aussi à la restauration donc le temps de nettoyer celle-ci empiète sur le temps d'activités.

La salle dans laquelle nous accueillons les enfants de l'école élémentaire sur le temps méridien est la salle des fêtes du village. La salle est donc utilisée par divers usagers et diverses associations. De ce fait, nous ne pouvons pas personnaliser cet espace et nous devons notamment mettre le mobilier en place chaque jour et le mettre de côté après chaque service. Chaque fin de semaine, nous devons également mettre sous clefs tout notre matériel étant donné que la salle peut être occupée par des particuliers le weekend.

II - Objectifs retenus du projet éducatif

La municipalité de Grand'Combe Châteleu a pour objectifs éducatifs de:

- Proposer des activités diverses et variées tout en mettant l'accent sur le processus, la démarche vécue et non sur le résultat, la production
- Rendre les enfants acteurs de leur développement et inscrire les temps de vie quotidiens dans une finalité éducative au même titre que les activités
- Accorder une place centrale aux enfants en étant à l'écoute de leurs besoins spécifiques
- Accompagner l'enfant vers l'autonomie ; tout en conservant un cadre structurant et sécurisant, l'enfant va expérimenter et se responsabiliser progressivement
- Mesurer les progressions des uns et des autres afin d'évaluer l'impact des actions éducatives
- Répondre au mieux à la demande et aux besoins exprimés par les familles
- Adapter sa posture et sa pédagogie en fonction de l'âge et des besoins des enfants

Les principes d'organisation:

- L'accueil périscolaire doit être aménagé de manière à ce que l'enfant puisse évoluer le plus librement possible dans un espace sécurisant et de manière autonome.
- Le responsable doit être informé de ce qu'il se passe au sein de la structure. Il est le garant des objectifs préalablement cités.
- Les animateurs doivent assurer l'encadrement, la sécurité et le bien-être des enfants.

III - Moyens mis en œuvre pour répondre par des actions ou des organisations aux objectifs

A – Garantir la sécurité physique, affective et morale de l'enfant

- Veiller au rythme physiologique des enfants en fonction de leur âge, capacités et caractère de chacun en planifiant par exemple, de manière cohérente le temps d'animation en fonction des

temps de repas ou de sieste.

- Mettre un point d'honneur à faire respecter les règles de sécurité à l'intérieur de la structure (ne pas se pousser, mettre ses chaussons pour ne pas mouiller le sol afin d'éviter les glissades...) ainsi que sur le trajet école/périscolaire (porter un gilet jaune de sécurité, se mettre en rang, ne pas se pousser, bien rester sur le trottoir, attendre que les adultes se placent de part et d'autre d'un passage piéton et donnent l'autorisation pour traverser). Des discussions auront lieu pour favoriser la prévention des risques.
- L'Accueil de Loisirs devra être chaleureux et accueillant. Pour cela, la décoration devra être attrayante et l'équipe pédagogique devra se montrer souriante et disponible pour les familles et les enfants.
- Le directeur et les animateurs devront être à l'écoute des enfants. Le dialogue et le partage sont des valeurs à promouvoir, c'est pourquoi il est important de laisser les enfants s'exprimer sur leurs ressentis, leurs sentiments, ou encore leurs vécus. Régulièrement, nous prenons des temps d'échange avec les enfants pendant et après le repas afin qu'ils nous partagent ce qu'il leur plairait de faire comme activités au périscolaire, leurs tracas ou encore leurs projets scolaires ou personnels.
- Des enfants peuvent posséder un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) et peuvent recevoir des soins particuliers selon un protocole à respecter. En début d'année scolaire, le directeur a pris soin de lire les PAI des enfants aux membres de l'équipe ainsi, toute l'équipe est informée de l'identité des enfants possédant un PAI et des protocoles.

B – Assurer le lien entre le milieu familial et le milieu scolaire

- Nous mettons en place un accueil chaleureux des enfants et des familles afin de faciliter l'intégration de l'enfant dans le groupe. Sur les temps du matin, nous lui proposons de participer à différents pôles d'activité. Ces pôles peuvent être réutilisés sur les temps périscolaire du soir. Nous accompagnons les enfants dans leurs écoles respectives. Dans ce cadre, nous transmettons aux parents, les informations et documents confiés par les professeurs des écoles, et vice-versa.
- Les activités proposées prolongeront les thèmes abordés ou les actions menées à l'école.
- Il nous semble également important de tisser des liens avec les enseignants notamment en échangeant chaque jour avec eux et en les invitant parfois à partager le dessert avec nous au périscolaire.
- Le directeur participe aux conseils d'école et se tient ainsi informé des projets de celle-ci, de cas particuliers...etc. Cela permet d'anticiper des modifications d'inscriptions au périscolaire notamment en cas de sorties scolaires mais aussi d'éventuels modifications d'organisation en cas de grève ou encore d'Aide Pédagogique Complémentaire mis en place pour certains enfants sur le temps du périscolaire.

C – Favoriser la citoyenneté et le respect de l'environnement.

- Garantir le respect des lieux et du matériel

- Avoir des notions du tri sélectif et tenir un discours de sensibilisation aux économies d'énergie (eau, chauffage, électricité)
- Éviter le gaspillage (nourriture, papier...)
- Favoriser l'entraide des plus grands envers les plus petits.

IV - Organisation du groupe adulte

A - Fonctions, rôles et missions de la direction

Le directeur du périscolaire de Grand'Combe-Châteleu a pour fonction principale l'animation pendant le temps de l'accueil.

- Assurer la sécurité affective, physique et morale du public.
- Prise en compte des besoins individuels du public tout en l'inscrivant dans une démarche collective.
- Rédaction, mise en place et évaluation du projet pédagogique.
- Garant du respect du projet pédagogique par l'équipe d'animation.
- Garant de la mise en place d'activités variées et adaptées aux publics.
- Garant de l'évaluation et de la prise en compte du retour du public.
- Mise en place des questionnaires de satisfaction et analyse en réunion d'équipe.
- Gestion et suivi des différents budgets.
- Gestion du matériel pédagogique : approvisionnement, stocks, commandes.
- Gestion des présences du public.
- Suivi et évaluation des stagiaires.
- Menée de réunions.
- Coordination et animation de l'ensemble des salariés sur sa structure.
- Responsable de la communication des actions en interne.
- Accueil et disponibilité avec les familles.
- Médiateur entre les coordinateurs, les animateurs, les enfants, les parents, le corps enseignant, les intervenants et les élus municipaux.
- Gestion administrative de la structure.
- Gestion des inscriptions.
- Tenue logistique de la structure.

B - Fonctions, rôles et missions des animateurs

Les animateurs connaissent les signes de fatigue et de désintérêt des enfants et portent une attention particulière à la durée des activités. Ils doivent également vérifier la bonne réalisation des objectifs fixés :

- Assurer la sécurité affective, physique et morale des enfants.
- Prise en compte des besoins individuels du public tout en s'inscrivant dans une démarche collective.
- Respect, mise en place et évaluation du projet pédagogique.
- Respect et mise en place des différents protocoles d'accueil des enfants, d'ouverture et de fermeture de la structure.
- Mise en place et participation active aux activités variées et adaptées aux enfants.
- Évaluation et prise en compte des retours du public.
- Accueil et disponibilité avec les familles.
- Être à l'écoute de la direction, des animateurs, des enfants, des familles et du cadre enseignant.

- Être dynamique et motivé.
- Tenue logistique de la structure.
- Veiller au respect des règles de vie en collectivité.
- Avoir un langage approprié et adapté.

Les animateurs forment une équipe et partagent leurs connaissances ainsi que leurs réflexions. Ils tiennent compte des difficultés qu'ils rencontrent, des observations faites, du vécu des enfants, ce qui leur permettront de résoudre certains problèmes. Ils doivent veiller au bien-être des enfants.

C - Suivi et évaluation des animateurs et des stagiaires

Les stagiaires sont suivis par le directeur. Ce dernier reçoit en entretien le stagiaire une fois à son arrivée pour faire le point sur leurs attentes et leurs motivations, une fois en milieu de stage si besoin pour faire le point sur les éventuels problèmes rencontrés ou sur les éventuelles difficultés, et une dernière fois à la fin de son stage pour faire son évaluation finale.

Selon leur cursus scolaire, ils sont évalués sur des critères bien précis tels que leur comportement, leurs animations, la mise en sécurité des enfants, les relations avec les enfants ou encore sur la vie quotidienne.

Les animateurs sont également suivis et peuvent être convoqués à des entretiens individuels avec le directeur.

D – Planification des réunions, menée de réunions et prises de décision

L'évaluation de l'application du projet pédagogique tout au long de l'année permet de vérifier la qualité du travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif. Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées.

L'équipe se réunit donc fréquemment afin de parler du vécu de tous.

Lors des réunions, l'équipe s'interrogera sur le bien-fondé du fonctionnement pour le corriger si besoin.

L'évaluation vérifiera également :

- Si l'enfant a éprouvé du plaisir, de l'intérêt.
- Si l'enfant a participé.
- Si l'enfant prend des initiatives.
- Si l'enfant communique, s'adapte.
- Si l'enfant s'épanouit dans le groupe, accepte l'autre.
- Si les moyens permettent bien d'atteindre les objectifs du projet pédagogique.

A chaque réunion est établi un ordre du jour qui stipule les points qui seront abordés en réunions ainsi que les questions diverses.

E - Règles de vie du groupe adulte

Le savoir être

- Avoir un comportement et une attitude irréprochable et qui intègre des valeurs identiques à celles de l'organisme pour lequel il s'est engagé (un discours laïc, pas de langage ni de geste agressif...)
- Avoir le sens du danger, pour garantir la sécurité des enfants.
- Être ouvert et sociable acceptant la critique comme moyen constructif.

- Connaître et appliquer la loi.
- Être à l'écoute des enfants, rassurant et sécurisant.
- Il est interdit de fumer/vapoter dans les locaux ainsi que de consommer de l'alcool.
- Le matériel et les salles doivent être rangés, nettoyés mais aussi respectés.

Le savoir faire

- Les animateurs sont forts d'expériences, ils pratiquent des activités ou des sports dans leur vie de tous les jours et doivent être capables de partager leurs savoirs en tenant compte des besoins et des contraintes des âges des enfants, de temps, de matériel et d'espace.

Le directeur définit et fait respecter les valeurs, les règles de l'accueil.

G - Rappels de la loi

Directeur et animateurs ont une responsabilité civile et pénale et sont soumis à des devoirs. En effet, ils sont garants de la sécurité des enfants et ont obligation de bienveillance et de bienveillance. Les actions doivent être réfléchies de façon à ne pas mettre l'enfant en danger. Il faut prendre en compte tous les aspects : connaissance de l'enfant, le lieu, le matériel et l'équipement utilisé, les capacités, la faim et la fatigue de l'enfant.

Les membres de l'équipe pédagogique sont également soumis au secret professionnel. C'est un principe essentiel qui vise à protéger la vie privée des enfants, des familles et du personnel éducatif. Cela implique de respecter la confidentialité des informations recueillies pendant leur travail en ne divulguant aucune de ces informations.

V - Organisation du groupe enfant

A - Rythme de vie de l'enfant

Il est essentiel que les besoins physiologiques des enfants soient satisfaits afin de pouvoir répondre aux autres besoins ; sécurité, appartenance, estime, accomplissement.

Les enfants de 3-4 ans ont besoin de temps de repos mais également un grand besoin d'affection, de sécurité et de communication.

En parallèle, il est curieux et aime découvrir de nouvelles choses.

L'enfant découvre, explore le milieu qui l'entoure. Il réalise des expériences et de nouvelles manipulations chaque jour. Toute cette agitation rend l'enfant instable et ses centres d'intérêts varient très rapidement.

Un enfant de cet âge a une capacité maximum d'attention de 15 à 20 min. Il est donc important et impératif de proposer des activités variées et de courte durée. L'animateur se doit d'être attentif et vigilant aux signes d'ennui et de lassitude.

Les jeunes enfants de cette tranche d'âge sont en plein développement du langage. Ils ont besoin de beaucoup de conversations et d'interactions pour élargir leur vocabulaire. Ils ont également besoin d'activités qui encouragent l'apprentissage comme les jeux éducatifs, les histoires ou encore des exercices de mémoire.

Les enfants de 5 à 7 ans conservent les mêmes besoins auxquels s'ajoute une envie de socialisation.

Celle-ci se traduit par le développement des sens du donner, et du recevoir.

Ils n'ont pas encore réellement la notion d'appartenance. Ils apprennent davantage à interagir avec leurs pairs. Ils ont besoin d'occasion pour développer des compétences sociales, telles que la

coopération, le partage, la gestion des conflits et la compréhension des émotions des autres.

Les enfants de 8 à 12 ans cherchent à affirmer leur personnalité, leurs goûts et leurs valeurs. L'amitié devient très importante.

Ils se lancent sans cesse des défis et ont un grand besoin de compétition et de se mesurer à l'autre. En parallèle, ils développent un grand besoin d'équité et de justice. Lors des jeux, les règles doivent être clairement établies et énoncées.

Curieux, l'enfant s'épanouira en participant à des activités variées. Les enfants de cette tranche d'âge, ont besoin qu'on leur accorde d'avantage d'autonomie, de responsabilité et une plus grande confiance.

A tout âge, les enfants ont beaucoup d'énergie et ont besoin d'activités physiques régulières pour développer leur motricité globale ; courir, sauter, grimper. Il est important que leur proposer de pratiquer certains sports, des jeux en plein air ou des activités créatives comme la danse ou la gymnastique. Nous avons la possibilité de leur proposer chaque jour des jeux libres dans les cours des écoles, d'aller jouer au ballon au city park, ou encore de faire de la danse ou de la gymnastique en salle de motricité.

B - Prise en compte du choix de l'enfant

Il est essentiel de prendre en compte le choix des enfants pour leur développement personnel, leur bien-être et leur épanouissement. Cela favorise leur autonomie, leur confiance en eux, leur responsabilisation et leur implication dans les activités.

L'équipe reste donc à l'écoute des souhaits des enfants en leur permettant notamment de choisir entre plusieurs options d'activités ; activités mises en place par l'équipe d'animation ou participer à un pôle d'activités libres (jeux de sociétés, coloriage, bibliothèque...). Nous organisons également des sondages ou discussions de groupe afin que les enfants puissent exprimer ce qu'ils aimeraient faire.

De plus, il est important de varier les activités afin que chaque enfant puisse trouver quelque chose qui l'intéresse. Par exemple des ateliers créatifs (dessin, bricolage), des jeux collectifs ou encore des activités sportives.

Bien que les choix des enfants soient importants, il est toutefois nécessaire de poser des limites claires, notamment en matière de sécurité et de respect des autres. Par exemple, il est possible qu'une activité ne puisse pas avoir lieu en raison de la météo.

C - Gestion des conflits

En cas de conflits, l'animateur doit avoir un rôle de médiateur et se montrer impartial. Il est essentiel de les gérer de manière constructive en favorisant la communication, la compréhension et la résolution pacifique.

Un rappel des règles de vie est fait et dans tous les cas, le dialogue reste une priorité en donnant la parole à chaque enfant. Nous faisons en sorte d'instaurer un climat d'écoute et de respect mutuel en veillant à ce que chaque enfant se sente écouté, compris et respecté. L'adulte doit rester calme et posé afin de garder une autorité sereine et afin de ne pas aggraver la situation.

Si le conflit dégénère, il peut être nécessaire de séparer les enfants concernés pour qu'ils se calment avant d'entamer une discussion.

Il est important d'encourager les enfants à exprimer leurs sentiments sans accuser l'autre. Dès la maternelle, nous proposons aux enfants d'établir des « messages clairs » lors de conflits.

L'enfant devra alors faire le signe « stop » avec sa main et le verbaliser. Il va ensuite décrire la situation « Quand tu m'as... » puis exprimer son émotion « Cela m'a fait... » et enfin faire la demande pour réparer la situation et s'assurer que l'autre ait compris « J'aimerais que tu... As-tu compris ? »

Afin de résoudre le conflit, il est intéressant d'impliquer les enfants en leur demandant par exemple quelle solution leur semble juste pour résoudre le problème. Cela les pousse à trouver un compromis. L'adulte peut également proposer des solutions concrètes afin qu'elles soient adaptées à la situation. Par exemple, deux enfants veulent jouer avec le même jouet sur un temps d'accueil du soir, nous pouvons suggérer de l'utiliser chacun son tour en commençant par l'enfant dont le parent arrive en premier.

Les enfants doivent apprendre à reconnaître leur part de responsabilité dans un conflit. Cela leur permet de comprendre l'impact de leurs actions sur les autres.

Si un enfant est responsable d'un comportement inacceptable (comme de la violence ou des insultes), la direction en avertit les responsables légaux et des conséquences seront appliquées de manière juste et proportionnée.

VI - Fonctionnement en lien avec les objectifs du projet pédagogique

A - Journée type

Accueil du matin (6h20-8h20)

Nous accueillons entre vingt et quarante enfants au total en moyenne sur le temps du matin. Les enfants arrivent de façon échelonnée et les familles pointent leur arrivée sur nos tablettes numériques fixées sur le mur du hall d'entrée. Le groupe est encadré par 2 animatrices (voire 3 si besoin) qui leur proposent des temps de jeux libres adaptés à leur âge tout en veillant à respecter le rythme de chacun. Des jeux plutôt calmes sont proposés afin de favoriser le réveil des enfants. A la demande des parents, sur inscription, il est possible pour les enfants de prendre le petit déjeuner au périscolaire. Ce dernier est servi jusqu'à 7h40. Le contenu du petit déjeuner n'est pas rapporté par les enfants mais est proposé par les encadrants dans un souci d'égalité. Nous proposons alors du lait chaud ou froid avec ou sans cacao, du jus de fruits, des céréales, du pain tranché ou de la brioche avec du miel ou de la confiture. Nous commandons des pains spéciaux chaque jour afin de faire découvrir aux enfants d'autres variétés que le pain blanc classique. Nous avons parfois du pain complet, du pain aux céréales, du pain ciabatta ou encore du pain de campagne.

Le matin est un moment privilégié où les parents peuvent exprimer leurs demandes, leurs attentes et leurs recommandations quant au déroulement de la journée. L'équipe pédagogique est donc disponible pour échanger avec les familles.

En simultané avec le service du petit déjeuner, la seconde animatrice coordonne les différents ateliers installés à table. Elle propose également une petite activité manuelle (bricolage, peinture ou autre) à réaliser à table.

A 7h50/55, les enfants qui prennent le bus arrivent au périscolaire. Nous comptons en moyenne 4 enfants. C'est notre repère pour demander aux enfants de l'école élémentaire de ranger, de passer aux toilettes si besoin, de se laver les mains le cas échéant et de se préparer pour prendre le chemin de l'école. Tous se munissent d'un gilet jaune réfléchissant. Une fois le groupe au complet, une animatrice accompagne cette quinzaine d'enfants à l'école située à 5-10 minutes de marche de nos locaux. Les enfants profitent alors d'un temps de récréation d'une dizaine de minutes dans la cour de l'école avant que les enseignants ne prennent le relais à 8h20. Les enfants restent en récréation jusqu'à 8h30 durant l'accueil de l'école mais les services du périscolaire prennent fin à 8h20 à l'arrivée des enseignants.

Pendant ce temps, la deuxième animatrice reste avec la douzaine d'enfants de maternelle dans les locaux du périscolaire. Les enfants vont également devoir ranger, passer aux toilettes, se laver les mains puis se préparer pour partir. Une fois tout le groupe prêt, nous nous rendons à l'école située juste à côté de notre bâtiment. Les enfants se dirigent alors vers leur porte-manteau respectif, se déchaussent, posent leur veste et vérifient s'ils doivent rendre un cahier aux enseignants. L'animatrice accompagne alors les enfants jusqu'à leurs classes respectives à 8h20 et transmet les informations importantes aux enseignants.

Accueil du midi (11h45-13h35)

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, la structure prend en charge jusqu'à 80 enfants répartis en trois groupes. Les enfants de la classe de petite section sont pris en charge par une animatrice de l'équipe dans le local préfabriqué, annexé au bâtiment principal. Les plus jeunes sont alors en petit groupe (une dizaine d'enfants) et ainsi plus au calme. Les autres enfants de l'école maternelle mangent dans les locaux du périscolaire et les enfants de l'école élémentaire dans la salle des fêtes juste en face.

Les encadrantes en charge des enfants de maternelle vont les chercher à l'école avec la liste d'inscrits sur la tablette numérique. A 11h45, les enfants sortent des classes. Une fois l'appel fait et le groupe au complet, nous nous rendons dans les locaux du périscolaire. Les enfants mettent leurs chaussons, se déshabillent, passent aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer à table.

De la même façon, les encadrantes en charge des enfants de l'école élémentaire se rendent dans les locaux de cette école une dizaine de minutes avant la sortie des classes de façon à installer des gilets jaunes réfléchissants aux porte-manteaux des enfants inscrits au périscolaire pour le service de midi. Cela permet aux enfants de visualiser directement en sortant de classe s'ils sont inscrits ou non. Lorsque les enfants sont inscrits au périscolaire, ils se préparent dès la sortie de classe et enfilent leur gilet jaune et vont se ranger dans le hall de l'école. Comme à l'école maternelle, nous procédons à l'appel via notre tablette numérique (la liste au format papier est également emmenée en cas de panne de la tablette). Une fois le groupe au complet et en rang par deux, nous partons de l'école pour nous rendre à la salle des fêtes. Les encadrants se placent de part et d'autre du groupe et lorsqu'un troisième encadrant est présent, il se place au milieu. Une fois arrivé à la salle des fêtes, les enfants posent leurs affaires, passent aux toilettes et se lavent les mains avant de s'installer aux différentes tables.

Les encadrants servent et aident à la prise du repas. Ils partagent également le repas avec les enfants. Cela permet de créer un environnement convivial, d'écoute et de partage. Nous pouvons davantage échanger avec eux. Cela permet également de montrer le bon exemple à table en encourageant les bonnes manières. Les adultes mangent évidemment à des tables différentes.

Les repas sont de bonne qualité et variés. Chaque jour, c'est l'Auberge du Vieux Châteleu (auberge du village) qui nous livre les repas en liaison froide. Ils nous proposent notamment un repas végétarien par semaine et des produits bio, locaux et de saison. Les repas sont remis à température selon le protocole à suivre.

Le pain est également confectionné et livré chaque jour par le boulanger local. Comme expliqué précédemment, nous commandons différents pains spéciaux et nous en découvrons de nouveaux à chaque période.

L'équipe pédagogique veille au calme et encourage les enfants à goûter à tous les plats (sauf contre-indications médicales). Afin de lutter contre le gaspillage, nous incitons les enfants à goûter et à prendre peu puis demander à se faire servir de nouveau ensuite.

Au service des enfants de maternelle, les enfants restent assis. Ce sont les encadrants qui se déplacent pour servir les enfants tandis qu'au service des enfants de l'école élémentaire, table par table, chaque enfant vient se faire servir devant le chariot sur lequel sont déposés les plats.

Pour le débarrassage, l'organisation diffère également selon les services. Pour les plus jeunes, l'équipe attribue une responsabilité pour plusieurs enfants. Nous faisons en sorte que tous les enfants puissent participer. En effet, l'un devra ramasser les cuillères dans un bac, l'autre les serviettes en tissu et un autre les verres en plastique. Les enfants déposent ensuite ces bacs sur le charriot. Pour les plus grands, chaque enfant ramène son assiette, et ses couverts sur le charriot à l'étage du dessous avant de repartir avec le dessert qu'il se sera servi à l'étage du dessus.

Une fois le repas terminé et les tables débarrassées, du côté des enfants de maternelle, un premier groupe sort de table pour se laver les mains, se préparer et aller dans la cour de maternelle pour un temps de jeux libres. Le reste du groupe se lave ensuite les mains puis une petite activité ou un temps de lecture leur est proposé. Une fois que le premier groupe est sorti avec un encadrant, ce groupe va se préparer pour sortir également.

Du côté des enfants de l'école élémentaire, selon la météo, le temps restant et l'envie des enfants, nous proposons plusieurs activités en plusieurs groupes ; nous allons au parc de jeux situé

juste en face de la salle de motricité, à côté de l'école maternelle, nous pouvons aller au city park situé au même endroit et proposer un jeu sportif (nous avons des ballons) ou encore nous proposons des jeux de société ou des petits bricolages à faire dans la salle des fêtes.

Aux alentours de 13h20/25, les encadrants prennent le chemin de l'école élémentaire avec le groupe d'enfants concernés. Les enfants de maternelle eux, sont tous dans la cour de l'école maternelle. Un encadrant prendra alors en charge le petit groupe d'enfants qui va aller se reposer en salle de sieste. Nous accompagnons ces enfants pour qu'ils se déshabillent, passent aux toilettes, se lavent les mains. Ensuite, nous les accompagnons vers la salle de sieste auprès de l'ATSEM en charge de ce temps de sieste.

A 13h35, les enseignants de chaque école sortent dans les deux cours d'école simultanément et ainsi débute le temps d'accueil de l'école. Nous pouvons échanger avec les enseignants et ainsi transmettre les informations qui nous paraissent importantes. Les services du périscolaire s'arrêtent alors.

Accueil du soir (16h30-18h00)

Les écoles maternelle et élémentaire étant situées sur deux sites différents, comme pour les autres temps de la journée, l'équipe pédagogique se sépare en deux groupes.

Un encadrant (plus selon le nombre d'enfants inscrits) prend la liste des inscrits en format papier ainsi que la tablette et le sac à dos dans lequel se trouve la trousse à pharmacie ainsi que les PAI puis se rend à l'école élémentaire. Sur la tablette numérique, nous avons non seulement accès à la liste des enfants inscrits mais également à leur dossier. Cela nous permet de toujours avoir avec nous les numéros de leur famille ou encore la liste des personnes autorisées à les récupérer.

Comme pour l'accueil du midi, l'encadrant installe les gilets jaunes réfléchissants aux portemanteaux des enfants inscrits. Une fois le groupe au complet, ils prennent le chemin pour se rendre au périscolaire. Une fois arrivé dans nos locaux, l'encadrant installe la tablette sur le support prévu à cet effet dans le hall et les enfants posent leurs affaires, passent aux toilettes et se lavent les mains avant de passer à table pour le goûter. Chaque jour, il leur est proposé du pain tranché (le pain du jour) avec de la confiture, du miel ou des carrés de chocolat selon les jours ainsi qu'un yaourt, des fruits et de l'eau à volonté.

En simultanément, l'autre encadrant (plus selon le nombre d'enfants inscrits) récupère le groupe d'enfants à l'école maternelle et se rend dans nos locaux. De la même façon, les enfants se préparent pour s'installer à table. Tout le groupe prend donc le goûter ensemble.

Aux alentours de 16h50/55, le bus arrive pour récupérer les enfants qui le prennent. Ainsi, 7-8 enfants partent tout de suite après avoir pris rapidement leur goûter. Les premières familles commencent également à arriver. Le départ se fait, comme l'arrivée du matin, de façon échelonnée. Les enfants dont les parents sont arrivés débarrassent leur verre et leur cuillère en les déposant sur le charriot installé dans la salle du périscolaire, mettent leur pot de yaourt dans la poubelle de tri et partent se laver les mains et rejoignent leur famille qui pointe leur départ sur la tablette numérique. Nous veillons à transmettre aux familles le matériel et les informations transmises par l'école.

Les autres enfants débarrassent ensuite, se lavent les mains et s'installent avec des jeux aux différentes tables qui ont été lavées. Un encadrant fait la vaisselle du goûter pendant que l'autre reste disponible pour les enfants et les familles. Une activité est proposée lorsque le groupe d'enfant devient plus petit (environ 10 enfants). Lorsque le nombre d'inscrits dépasse 32 enfants, une troisième personne renforce l'équipe pour encadrer le groupe. Cela permet également de proposer une activité dès la sortie de table dans le bâtiment annexe.

La remise de l'enfant doit se faire en toute sécurité. Les encadrants présents doivent s'assurer que l'enfant est bien remis à une personne autorisée.

Accueil du mercredi et pendant les vacances scolaires

Accueil du matin (7h00-8h45)

Les enfants inscrits arrivent de manière échelonnée au périscolaire. L'équipe pédagogique

accueil chaleureusement ces enfants et leur famille et est attentive aux éventuelles demandes ou informations transmises. Des jeux plutôt calmes sont proposés afin de favoriser le réveil de certains enfants. Chacun est libre du jeu auquel il veut jouer (jeu de société, coloriage, scoubidou...). Nous profitons de ces accueils à la journée ou demi-journée pour avoir des échanges privilégiés avec les enfants. Nous passons davantage de temps avec eux et lorsque les effectifs sont réduits, cela permet de créer une ambiance plus conviviale, plus calme et plus rassurante pour les enfants. L'attention apportée aux enfants est également plus qualitative car les encadrants peuvent plus facilement se rendre disponible pour échanger. Le mercredi et pendant les vacances scolaires, nous accueillons des enfants des communes alentours (Les Gras, Les Combes ou encore Les fins). Les enfants se sociabilisent davantage et apprennent à connaître d'autres enfants.

Activité pédagogique (8h45-10h30)

Nous proposons aux enfants un temps d'échange collectif pour débiter la journée tous ensemble. En effet, cela va permettre de créer une dynamique collective, d'éventuellement apaiser les tensions, d'installer un climat calme et sécurisant mais également de renforcer les liens entre les enfants mais aussi entre les membres de l'équipe éducative et les enfants. C'est notre rituel du matin. Ensuite, une activité leur est proposée. Parfois, il s'agit d'activité manuelle, culinaire, sportive ou encore une sortie. L'enfant doit passer du bon temps et s'amuser au centre de loisirs, c'est pourquoi nous mettons l'accent sur l'expérience vécue par l'enfant plutôt que le résultat final.

Temps de rangement et de propreté (10h30-11h00)

Après le rangement de l'activité, les enfants aident au rangement du matériel et chacun passera aux toilettes, se lavera les mains et se préparera pour sortir dans la cour de l'école maternelle ou en salle de motricité selon la météo pour un temps de récréation.

Récréation (11h00-11h30)

Selon la météo, les enfants peuvent avoir accès aux trottinettes, aux vélos ou encore aux ballons sauteurs. Les enfants profitent d'une demi-heure de temps libre en extérieur ou en intérieur selon la météo.

Retour au périscolaire – Temps de repas – Accueil et départ échelonné (11h30-13h30)

Nous revenons dans les locaux du périscolaire. Les enfants passent aux toilettes si besoin et se lavent les mains. Certains enfants sont inscrits pour la matinée et vont alors s'en aller alors que d'autres sont inscrits pour le repas et l'après-midi et vont donc arriver.

Comme sur les temps méridiens du périscolaire, l'équipe partage le repas avec les enfants pour un moment convivial. Il arrive parfois que le repas soit cuisiné par les enfants le matin (crêpe party par exemple). Nous maintenons la dynamique du non-gaspillage et du tri sélectif et nous invitons les enfants à goûter de tout. Les enfants participent ensuite au débarrassage.

Temps calme – Sieste – Activités 13h30-15h00

Les enfants de 3 et 4 ans vont aller se reposer dans le bâtiment annexe du périscolaire (préfabriqué) avec une animatrice. La salle est calme et sombre, occultée par des stores roulants. Les enfants qui ne s'endorment pas malgré les conditions optimales pourront rester calmes sur leur couchette avec des livres afin de respecter le sommeil des autres.

Les autres enfants sont avec l'autre animatrice (ou les deux autres animatrices selon le nombre d'inscrits) dans la salle du périscolaire pour un temps calme. Ensuite, ce groupe va pouvoir commencer une activité plutôt prévue en extérieur si la météo le permet.

Récréation (15h00-15h30)

Selon la météo, les enfants peuvent avoir accès aux trottinettes, aux vélos ou encore aux ballons sauteurs. Les enfants profitent d'une demi-heure de temps libre en extérieur ou en intérieur selon la météo.

Temps de goûter (15h45-16h15)

Nous proposons ensuite de la même façon que lors de l'accueil du soir au périscolaire un goûter aux enfants. La plupart du temps, il s'agit de pâtisseries préparées le matin avec les enfants.

Départ échelonné (16h15-17h30)

Les familles arrivent de façon échelonnée pour récupérer leur enfant. Nous profitons de ce moment pour échanger sur le déroulement de la journée et les activités menées.

B - Règles de vie

Des règles de vie sont mises en place au périscolaire afin d'assurer un environnement sécurisé et respectueux pour les enfants, tout en favorisant leur épanouissement personnel.

1. **Respect** ; chaque enfant doit respecter les autres enfants, les encadrants mais également le matériel de la structure. Il est important qu'un enfant signale lorsqu'un objet est cassé ou abîmé.
2. **Comportement approprié** ; les enfants doivent adopter un comportement calme et respectueux, aussi bien pendant les activités que pendant les repas, à l'extérieur (cour et pendant les trajets école-périscolaire) que dans les lieux communs (aux toilettes par exemple).
3. **Sécurité** ; les règles de sécurité doivent être respectées en tout temps, en particulier au cours des trajets aux abords des routes. Par exemple ; ne pas bousculer, ne pas se doubler dans les rangs ou encore, marcher uniquement sur les trottoirs.
4. **Propreté** ; il est important de respecter la propreté des locaux et de jeter les déchets dans les poubelles appropriées.
5. **Autonomie** ; les enfants doivent apprendre à être responsables de leurs affaires personnelles (vêtements, sacs...etc.) et respecter les consignes liées à la gestion de ces objets.
6. **Communication** ; en cas de problème, d'incompréhension ou de conflit, il est essentiel que les enfants s'adressent aux encadrants pour trouver une solution.

Afin que chaque enfant connaisse les règles de vie, un rappel est effectué à chaque début d'année et à chaque fois que cela semble nécessaire. Lorsqu'un nouvel enfant arrive au périscolaire, nous rappelons à nouveau tous ensemble les règles de vie.

Les règles de vie sont donc dites oralement mais également affichées au sein de la structure à l'aide de pictogrammes afin que tous les enfants puissent les comprendre.

C - Accueil et communication avec les familles

L'accueil et la communication avec les familles dans le cadre du périscolaire sont essentiels pour établir une relation de confiance, assurer la sécurité des enfants et favoriser leur bien-être.

Lors des temps d'accueil et de départ échelonnés, l'équipe pédagogique communique avec la famille et est à l'écoute de toute éventuelle demande ou recommandation. Elle fera alors tout son possible pour répondre aux attentes des familles. Ces dernières doivent être accueillies de manière courtoise, bienveillante et professionnelle. Un sourire et une écoute attentive permettent de créer un environnement positif dès l'arrivée. L'équipe en poste partage alors les informations importantes avec les parents. Le directeur est également disponible sur rendez-vous pour accueillir les familles, répondre à leurs demandes ou encore pour les informer sur le fonctionnement de la structure.

Nous avons également deux tableaux d'affichage au périscolaire ; un situé à l'extérieur du bâtiment à côté de notre porte d'entrée. Dans ce dernier sont inscrits nos horaires d'ouverture, nos coordonnées, les noms et photographies des membres de l'équipe pédagogique, les menus, les tarifs,

une affiche expliquant la journée type de l'accueil du mercredi et des vacances mais également les plannings d'activités. Le second tableau d'affichage se situe dans le périscolaire. Il nous permet d'y afficher les numéros d'urgence ainsi que les activités manuelles réalisées par les enfants.

En début d'année scolaire, une réunion de rentrée a lieu. Toutes les familles sont conviées à cette réunion. Elle permet notamment d'exposer notre fonctionnement, nos modalités d'inscriptions, nos objectifs mais également de présenter l'équipe. Une seconde réunion est également planifiée en fin d'année scolaire afin de faire un bilan de l'année écoulée mais également pour expliquer aux familles comment inscrire leur enfant pour l'année suivante.

Tout au long de l'année, nous utilisons également des moyens de communication à distance. En effet, nous échangeons beaucoup par emails et par téléphone. Le téléphone permettra d'assurer une communication rapide notamment en cas d'urgence. Nous avons également notre logiciel BL Enfance sur lequel se retrouvent tous les dossiers des familles et des enfants. Chaque famille possède des codes d'accès qui leur sont propres. Elles peuvent ainsi gérer les inscriptions de leurs enfants, effectuer les changements dans leur dossier (changement de coordonnées, ajouter une personne autorisée à récupérer leur enfant...etc.), avoir accès à leurs factures mais nous avons également une messagerie via cet outil.

Enfin, si un parent a des préoccupations concernant le bien-être de son enfant, il est important de répondre rapidement et de manière empathique. Un rendez-vous peut alors être proposé par le directeur afin d'en discuter plus en profondeur.

D - Gestion des déplacements

Lors des déplacements, les encadrants doivent veiller à ce que les enfants restent bien sur les trottoirs et bien groupés. Les encadrants assurent la sécurité des enfants pendant le trajet et se placent de part et d'autre du groupe, toujours côté route. Enfants comme encadrants sont munis d'un gilet jaune réfléchissant. Cela permet d'être vus des autres usagers de la route mais également de dissocier les enfants inscrits au périscolaire des autres enfants qui empruntent le même chemin que nous.

Au moment de traverser une chaussée, les animateurs se placent de chaque côté d'un passage piéton dans le sens de la circulation. Les enfants traversent lorsque les encadrants les y autorisent.

E - Temps des repas et goûters

Le repas est un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant. C'est un temps d'échange, de détente et de plaisir qui permet d'accompagner l'enfant dans l'apprentissage et la conquête de l'autonomie (se laver les mains, utiliser les couverts, se servir de l'eau, avoir un comportement adapté à table...). Il favorise la découverte de nouveaux plats, légumes et fruits et développe leurs connaissances diététiques, alimentaires et culturelles. Il contribue globalement au développement individuel de l'enfant et au savoir « vivre ensemble ».

Le midi, les encadrants déjeunent avec les enfants. Ce sont des moments d'échanges très importants. Chacun y trouve la possibilité de s'exprimer.

F - Suivi sanitaire

L'infirmerie est tenue par la directrice et l'armoire à pharmacie est toujours fermée à clé. La clé est pendue hors de portée des enfants à un endroit dans la structure connu de toute l'équipe en cas de besoin. Nous avons également deux trousse de secours que nous transportons dans des sacs à dos. L'un pour l'avoir à disposition si besoin sur le trajet école-périscolaire pour les enfants de l'école élémentaire et l'autre lorsque nous allons dans la cour de l'école ou au city park.

En cas de blessure, les enfants avertissent un membre de l'équipe d'animation et l'encadrant effectuera les soins nécessaires tout en prévenant la direction. Un registre de soin est rempli à chaque

intervention et signé par le soignant.

Les enfants ayant des problèmes de santé particuliers sont répertoriés et possèdent des Projets d'Accueil Individualisé. Ces enfants sont connus des membres de l'équipe. Les médicaments et protocoles les concernant sont également transportés dans les sacs à dos afin de toujours les avoir avec nous.

L'armoire à pharmacie est contrôlée régulièrement par la direction.

G- Partenariats

Construire des partenariats permet d'ajouter une plus-value éducative au sein d'un accueil collectif de mineurs. En effet, cela permet de renforcer l'accessibilité à des pratiques de loisirs, diversifiées et de qualité pour les mineurs.

A Grand'Combe-Châteleu, nous collaborons notamment avec les bénévoles de la bibliothèque du village qui interviennent pour des lectures régulièrement selon un planning défini pour l'année scolaire et qui nous prêtent à chaque période scolaire une vingtaine d'albums pour enfants.

Nous collaborons également avec l'Education Nationale étant donné que chaque jour, nous échangeons avec les enseignants. La responsable du périscolaire est également en contact permanent avec la directrice de l'école et elle se rend également aux différents conseils d'école. Nous mutualisons également les ressources humaines et matérielles.

Nous collaborons également avec l'Auberge du Vieux Châteleu, située également à Grand'Combe-Châteleu. Chaque semaine, un bon de commande leur est envoyé par mail afin de commander le nombre de repas nécessaires pour la semaine suivante. Leur livraison se fait chaque jour en fin d'après-midi en liaison froide. Les plats sont ensuite remis à température chaque jour à 11h00.

VII – Évaluation des objectifs

A – Prise en compte du retour des enfants et des familles

Les retours des enfants et des familles sont essentiels pour améliorer la qualité des services offerts et pour s'assurer que les besoins des enfants et des familles sont bien pris en compte.

Dans ce sens, chaque année, nous transmettons des enquêtes de satisfaction aux familles. Cela permet d'évaluer la qualité de l'encadrement, les activités proposées, les horaires et la logistique, la qualité de communication, la qualité de la prise en charge de leurs enfants ainsi que leur satisfaction générale. Nous analysons ensuite les retours afin d'identifier les points forts et les aspects à améliorer.

De manière informelle, nous échangeons régulièrement avec les enfants afin de sonder leurs opinions. Cela leur permet de partager et d'exprimer ce qu'ils ont aimé ou moins aimé, ce qu'ils aimeraient faire ou encore sur leur ressenti global concernant le périscolaire. Quelques fois, nous mettons à disposition une boîte à idées de façon à récolter les suggestions des enfants de manière anonyme. Les retours des enfants sur les activités périscolaires sont un moyen efficace pour évaluer et améliorer ces services.

B – Temps de travail en équipe

Les temps de travail en équipe sont indispensables pour garantir la qualité et la cohérence des activités proposées ainsi que le fonctionnement général du périscolaire. Ainsi, des réunions d'équipe sont planifiées régulièrement selon les besoins. Nous faisons le point sur les éventuels problèmes survenus, nous partageons nos ressentis, nous parlons également de l'organisation de nos différents temps d'accueil, des projets à venir, des changements à venir (locaux, horaires, nombre de classes...etc.). Ces temps d'échange nous semblent essentiels. Ils permettent notamment de garder

une bonne cohésion de groupe au sein de l'équipe.

La planification et la préparation d'activités se font également en équipe. Les activités sont prévues en fonction des événements calendaires (pâques, fête des mamans, les saisons...etc.) mais également en fonction des objectifs pédagogiques.